



## Remise du prix de la Fondation Hauenstein

Dans le cadre du projet de réfection du centre ancien de Saint-Ursanne, la Commune a l'honneur de se voir attribuer le prix 2018 de la Fondation Hauenstein en faveur de la rénovation des fontaines.

Le chèque d'un montant de fr. 20'000.— sera remis symboliquement à la Commune le **samedi 21 avril 2018, à 11.00 h**, devant la fontaine du Mai. **Une cérémonie officielle publique**, à laquelle la population et les donateurs sont invités, est organisée pour l'occasion par les Autorités communales en présence du Conseil de la Fondation Hauenstein. La fontaine du Mai y sera notamment bénie et officiellement remise en eau. La cérémonie sera animée par la Fanfare municipale de Saint-Ursanne et les élèves du cercle scolaire.

Au terme de la partie officielle, un apéritif sera offert. De plus, un repas simple et convivial sera proposé aux intéressés par les Autorités pour prolonger les réjouissances et faire mieux connaissance.

La Fondation Hauenstein a également pour l'occasion édité un livre sur la rénovation des fontaines de Saint-Ursanne. Un exemplaire sera offert à chaque famille, par tout ménage.



## Réfection de Saint-Ursanne, 2<sup>e</sup> étape du chantier

Le démarrage de la 2<sup>e</sup> étape des travaux de réfection du centre ancien de Saint-Ursanne est en cours de préparation. La planification des interventions dans les différentes rues fait l'objet d'une attention particulière. Elle est établie en concertation avec les souhaits du chauffage à distance, en tenant compte des impératifs techniques, en fonction des besoins des citoyens et dans l'objectif de maintenir les meilleures conditions possibles à l'exploitation de chaque commerce de la vieille ville.

Une séance d'information à ce sujet est organisée le

**26 avril 2018, à 20.00 h au centre visiteurs Mont Terri, à Saint-Ursanne**

La séance sera animée par une délégation du Conseil communal et de notre mandataire, Buchs et Plumey SA. Le programme du chantier, les phases et étapes des interventions et leurs conséquences pour les divers usagers de la voie publique, notamment en matière de circulation, de stationnement et d'utilisation de la rue seront présentés.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer à cette occasion.